Vivre !

Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

Novembre - Décembre 2025 •
n°218

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

DOSSIER //
Lutte contre les violences faites aux femmes p.11 / 15

CULTURE //
La partie commence pour la semaine du jeu ! p.18 / 19

PORTRAIT //
Arlette Libert et Marcel Marc, deux figures politiques de Montataire p.23

SOMMAIRE //////

> P.2 | ÉTAT CIVIL

> P.3 | ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE

> P.4-7 | RETOUR EN IMAGES

> P.8-9 | ÇA BOUGE À MONTATAIRE

> P.10 | FOCUS ACTU
- LE « PÈTE TON CRÂNE » ET LE HOT CHIP CHALLENGE, DEUX MODES DANGEREUSES CHEZ LES JEUNES

> P.11-15 | DOSSIER
- LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : DÉFINIR LA VIOLENCE POUR MIEUX LUTTER, INFORMER, ACCOMPAGNER

> P.16-17 | VIE ASSOCIATIVE ET SPORT
- L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE, ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E POUR SA SANTÉ
- PRATIQUER L'ART DU BILLARD AU CLUB DE MONTATAIRE

> P.18-19 | CULTURE
- LA PARTIE COMMENCE POUR LA SEMAINE DU JEU !
- LE PRÊT DE JEUX ARRIVE AUX BIBLIOTHÈQUES
- LE FESTIVAL ALIMENTERRE
- LE PROGRAMME DU PALACE

> P.20-21 | TRIBUNES LIBRES

> P.22 | RÉTROVISEUR
- RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE : HISTOIRE MODERNE D'UN TERRITOIRE

> P.23 | PORTRAIT
- ARLETTE LIBERT ET MARCEL MARC, DEUX FIGURES POLITIQUES DE MONTATAIRE

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 17 novembre et lundi 15 décembre 2025 à 18h30, salle du Conseil municipal de la mairie annexe - rue Jean Jaurès - et en direct depuis la page Facebook « Ville de Montataire ».

VIVRE !
Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Novembre-décembre 2025 • #218

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Directrice de la communication : Séverine Berger
Rédaction : Elie Romano
Photographies : Elie Romano et Laure Pubert
Maquette : Aurélie Vallion
Crédits photographiques : ©Ville de Montataire sauf mention contraire
Impression : ISL
Tirage : 6 000 exemplaires

1, Place Auguste Génie
60160 Montataire
Tél. : 03 44 64 44 44
contact@mairie-montataire.fr
www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Août

/ Le 22 : Lina DWALATZAI

ILS SE SONT MARIÉS

Août

/ Le 23 : GUARDIA Kelys et BOUARAR Rachid
/ Le 29 : JOLLET Kyliane, Vincent, Radwan et COHEN Amalia, Salomé

Septembre

/ Le 6 : BOUCHER Noémie, Danielle, Mauricette et SEBBAR Youssef
/ Le 6 : MANGAL Cémile et KILINC Osman
/ Le 27 : OUAMRANE Zinou et MARBOIS Jahwina, Anaïs
/ Le 27 : DE SOUSA CARDOSO Erica, Bernadete et MONTEIRO RODRIGUES Onilson

Octobre

/ Le 4 : SAID NATHAR Mohamed Zaid et MOHAMED RAFFY Safrina
/ Le 4 : AKDENIZ Osman et VIET Nathalie
/ Le 4 : ATTOUH Chahid et BELOUAHCHI Rosa
/ Le 18 : DOUMBIA Siaka et YAO Adjoua Anita

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Tiktok et une chaîne Youtube. La Ville est aussi présente sur Instagram. Pour s'abonner, il suffit de scanner ce QR code :

www.montataire.fr

ÉDITORIAL //////

Madame, Monsieur,

Déjà la fin de l'année 2025 approche à grands pas et l'on a parfois le sentiment que le temps passe vite, trop vite.

C'est en tout cas dans cette période que nous entamons notre cycle de réunions de quartiers, dans le cadre de la préparation du budget municipal qui sera voté en mars prochain. Nous rencontrerons aussi les associations de notre ville, qui sont une richesse exceptionnelle par leur action, par l'engagement et le dévouement des bénévoles.

Le personnel municipal sera lui aussi rencontré, avec comme chaque année, les réunions de services auxquelles je participe. Ce processus démocratique est essentiel alors que les mêmes politiques mises en œuvre par le Président de la République et sa succession de premiers ministres, nuisent gravement à l'intérêt général pour protéger des intérêts particuliers, de ceux qui sont immensément riches et qui ne veulent surtout pas payer ce qu'ils devraient payer.

Cela aboutit dans le budget prévu par Monsieur Lecornu à de nouvelles ponctions pour le plus grand nombre : franchises médicales doublées, non revalorisation du barème de l'impôt ce qui va rendre imposable nombre de nos concitoyens qui ne l'étaient pas du fait de la faiblesse de leurs revenus, en particulier des retraités, attaques contre les prestations familiales, blocage des salaires des fonctionnaires, et bien entendu encore et toujours des ponctions dans le budget des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) avec de graves conséquences pour les services publics si utiles au quotidien.

L'Union des Maires de l'Oise qui a tenu son assemblée le 18 octobre, à laquelle je participais, l'Association des Maires de France qui est en congrès à la mi-novembre sont « vent debout » contre ce qui s'apparente à un désastre annoncé. La préparation du budget de notre ville revêt encore plus d'importance, pour réfléchir ensemble à la situation, échanger sur ce qui pourrait être fait.

C'est dans ce contexte que nous avons à subir les travaux de l'allée des marronniers qui ont débuté mi-octobre et qui devraient se terminer vers la mi-janvier, pour un montant d'au moins 1,3 million d'euros. Dans cette affaire comme dans bien d'autres, les conseilleurs ne sont jamais les payeurs. Bien-sûr la municipalité a conscience des problèmes de circulation engendrés, nous avons cherché des solutions en évitant de rajouter de la dépense à la dépense. Il semble que les derniers réglages de la boucle des feux tricolores avenue de la Libération, aient permis une certaine amélioration, nous continuons à être attentifs évidemment.

Dans l'actualité de cet automne, concernant nos jumelages, soulignons la bonne décision historique de la reconnaissance de l'État Palestinien par la France. Il faut maintenant travailler à sa réalité, à la paix, nous pensons, à nos amis du camp de réfugiés de Dheisheh. À Finsterwalde il faut saluer la réélection du maire Jörg Gampe qui œuvre énormément pour le jumelage entre nos deux villes, et que nous accueillerons en janvier comme depuis de nombreuses années pour la cérémonie des vœux.

Au plaisir de vous rencontrer dans une de nos réunions de quartier, dans une assemblée d'associations (c'est la période) sur nos marchés du jeudi et du dimanche, qu'il faut fréquenter pour les préserver, au marché de Noël organisé par notre dynamique club de basket (le MBB) avec le soutien de notre ville les 22 et 23 novembre dans la salle Marcel Coene. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

RETOUR EN IMAGES //////

// **25 août**. *Le Secours Populaire a organisé sa tombola à la fête foraine, pour le plus grand plaisir des chanceux·se·s.*

// **27 août**. *La seconde fête estivale de l'ALSH a eu lieu avec pour thème le tour du monde. Enfants et animateur·rice·s avaient préparé leurs chorégraphies avec soin.*

// **31 août**. *Les habitant·e·s se sont réuni·e·s autour du maire, des élue·e·s, des pompiers, des porte-drapeaux et de l'Harmonie municipale pour commémorer la libération de la ville il y a 81 ans.*

// **1er septembre**. *Elèves petit·es et grand·es sont de retour sur les bancs de l'école pour cette nouvelle année scolaire.*

// **6 septembre**. *Les habitant·es ont pu (re)découvrir la vie associative de la ville lors du forum des associations.*

// **16 septembre**. *Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle esplanade Fernand Tuil a pu être inaugurée autour d'une exposition photo, d'un spectacle d'improvisation et de la projection d'une vidéo sur la vie du quartier des Martinet.*

// **19 septembre**. *La saison culturelle du Palace a été officiellement lancée en compagnie du Comedy Chantilly Club.*

// **20 et 21 septembre**. *Les journées européennes du patrimoine ont attiré les curieux·euses à la collégiale et au château. Récits historiques et animations variées animaient le weekend.*

RETOUR EN IMAGES //////

// **25 septembre**. *La troupe Symfeuny a ouvert l'édition 2025 du festival Mosaïque, à grands coups de flammes, percussions et étincelles.*

// **6 au 11 octobre**. *Les retraité·es de la ville ont profité des animations de la Semaine Bleue : sport avec les lycéen·ne·s, cours de danse en ligne, jeux vidéo et de plateau avec les bibliothèques et sorties variées.*

// **9 octobre**. *Les travaux ont commencé pour installer un nouvel ascenseur pour rendre plus accessibles les différents étages de la mairie.*

// **17 octobre**. *Une réunion publique a eu lieu à l'Espace Huberte d'Hoker pour présenter aux habitant·e·s les futurs espaces verts et les aménagements aux abords du collège Anatole France. Un atelier peinture de la boîte à livres était proposé aux enfants.*

// **19 octobre**. *La Société Mycologique de Montataire a tenu sa 47e exposition annuelle pour le plus grand plaisir des passionné·e·s et des curieux·ses. Dans le cadre de la semaine du goût, la cuisine centrale de la ville a proposé une dégustation de champignons.*

ÇA BOUGE À MONTATAIRE //////

Crédit photographique : ©Istock Gregory_DUBUS

POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, PENSEZ AUX LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections municipales françaises auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Le vote est un droit mais aussi un devoir des citoyen·e·s et pour pouvoir se présenter aux urnes, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune une fois majeur·e. Pour cela, la démarche est gratuite et peut être faite en ligne ou en mairie. Si vous avez la nationalité française, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés, en plus d'un formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français. Si vous avez la nationalité d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir les mêmes documents ainsi qu'une déclaration sur votre situation électorale. Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, vous avez **jusqu'au 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne, et jusqu'au 6 février 2026 pour le faire en mairie.**

SOUFFLE LE VENT D'HIVER SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le 17e marché de Noël de la ville, organisé par le Montataire Basket Ball aura lieu **du samedi 22 novembre 10h au dimanche 23 novembre 17h.**

Rendez-vous à la salle Marcel Coene pour y découvrir les stands des 45 exposants venus vendre bijoux, objets artisanaux, boissons et produits du terroir. Pour les plus jeunes, un tour en poney est au programme et le Père Noël sera présent durant les deux jours du marché ! Un stand de maquillage et d'animations sera également présent.

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LA FIN D'ANNÉE

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une aide financière exceptionnelle pour la fin de l'année. L'inscription pour demander à recevoir cette aide est **obligatoire** et possible **uniquement du 10 au 24 novembre 2025,** et l'aide sera accordée en fonction de votre composition familiale et de vos revenus. Pour vous inscrire, rendez-vous au CCAS avec les documents suivants :

- Un justificatif de vos ressources perçues en **octobre 2025**
- Votre attestation de CAF du mois de **septembre 2025**
- Un justificatif de votre situation familiale (comme votre livret de famille ou votre attestation CAF)
- Un justificatif de domicile datant **d'avant le 1er novembre 2024**

Pour plus de renseignement, le CCAS est joignable au **03 44 27 55 31.**

Trouver sa voie avec le Forum des métiers et des formations

Le **jeudi 11 décembre** 2025, le lycée André Malraux accueille une trentaine d'écoles, de centres de formation ainsi que la Mission Locale de la Vallée de l'Oise. Le forum est ouvert **de 9h à 12h puis de 14h15 à 17h.**

Donnez votre sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'EFS aura lieu le **lundi 3 novembre, de 14h à 19h** à la salle de la libération.

Distribution du Colis des ainés

Le colis de fin d'année pour les retraité·es sera distribué le **19 décembre à la salle de la Libération.** Pour les personnes ne pouvant pas s'y rendre, il sera possible de retirer votre colis à la résidence Maurice Mignon, jusqu'au 16 janvier 2026.

Crédit photographique : ©SLG Paysage

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN : LES FUTURS TRAVAUX DU QUARTIER DES MARTINETS

L'année 2026 se profile à l'horizon et avec elle une nouvelle salve de travaux pour rénover et améliorer plusieurs espaces de vie du quartier. En contrebas de l'esplanade Fernand Tuil, l'accès piétons et des personnes à mobilité réduite va être repensé, ainsi que le stationnement de la rue Gabriel Péri. Une aire de jeu va aussi être installée. Derrière l'impasse des Martinets une placette verra le jour comme un nouvel espace de rencontre comportant gradins et boulodrome avec là aussi une amélioration de l'accessibilité. Enfin, les trottoirs aux abord du collège seront élargis et le parvis fermé aux véhicules pour plus de sécurité. Enfin, les éclairages seront améliorés et le stationnement redéfini.

LA RCCEM INSTALLE SA PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE POUR PARTICULIER

Le **27 septembre 2025** marque une étape importante pour la RCCEM : nous avons posé notre **première borne de recharge électrique à domicile** chez Monsieur M., habitant de Montataire.

Il s'agit d'une **borne de 7 kW,** adaptée pour recharger un véhicule électrique en toute sécurité et confort, directement depuis son garage. Grâce à cette installation, Monsieur M. peut désormais recharger son véhicule en quelques heures, de nuit comme de jour, avec la garantie d'un service local et de proximité.

Avec cette première installation, la RCCEM lance officiellement son **offre de bornes de recharge pour particuliers.** Notre objectif est simple : accompagner la transition énergétique de notre territoire en proposant une solution fiable, durable et accessible, non seulement à Montataire mais aussi à proximité.

- **Un tarif abordable et social :** notre offre est positionnée à un prix inférieur à celui des grands opérateurs nationaux (Engie, IZI by EDF, ...).
- **Un service de proximité :** nous connaissons le territoire et ses habitants, et nous assurons un accompagnement personnalisé de bout en bout.
- **Une installation certifiée :** nos techniciens ont suivi les formations et obtenu les qualifications nécessaires pour garantir des installations conformes à la réglementation.

Pour contacter la RCCEM ou s'informer :

- **E-mail : info@rccem.fr**
- **Téléphone : 03 44 27 57 38.**
- **Site internet : https://www.rccem.fr/**

LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

Du 17 au 22 novembre a lieu la semaine des droits de l'enfant et son lot d'évènements en ville.

La crèche et le multi-accueil reçoivent Colori, une entreprise qui sensibilise les enfants dès 3 ans et leurs parents au numérique et sa place au quotidien. Deux interventions sont prévues en soirée le **mardi 18 et le jeudi 20,** sur réservation auprès des structures petite enfance.

Crédit photographique : ©Istock Lordn

Le relais petite enfance organise également deux évènements **le samedi 22.** Une conférence a lieu de 9h à 12h au Palace et a pour sujet « Comprendre et apprivoiser les émotions ». Elle est réservée aux adultes et est présentée par l'APComm qui forme les parents à la communication avec leurs enfants. De 14h30 à 18h à la salle de la Libération, les assistantes maternelles animent un atelier pour les enfants sur la sensorialité et un parcours de motricité.

Pour rappel, le RPE est un service multi-communal qui accompagne les parents avec son réseau constitué de plus de 80 assistant·e·s maternel·le·s agré·e·s. Il forme les professionnel·le·s, leur proposent des ateliers et des lieux de rencontre, et aide également les parents employeurs dans leurs démarches. Deux éducatrices sont responsables du fonctionnement et organisent des ateliers d'éveil et de sociabilisation pour les enfants accueillis par les assistant·e·s maternel·le·s.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 06 15 11 77 64.

Crédit photographique : ©Istock AleksandrYu

LE « PÈTE TON CRÂNE » ET LE HOT CHIP CHALLENGE, DEUX MODES DANGEREUSES CHEZ LES JEUNES

Dans les cours d'école, les boites de nuit, sur les réseaux sociaux ou parmi un groupe d'amis, des phénomènes de mode plus ou moins dangereux se propagent et se succèdent. Aujourd'hui, deux de ces phénomènes inquiètent, la prise de « Pète ton crâne » et le Hot Chip Challenge.

Aussi appelée PTC ou « Buddha Blue » le « Pète ton crâne » est une nouvelle drogue qui se diffuse de plus en plus. Si sa composition exacte peut-être difficile à déterminer, le PTC s'avère être un cannabis de synthèse, dépourvu de THC (la substance responsable des effets du cannabis sur le cerveau) mais avec des effets bien plus violents : crises de panique ou de paranoïa, troubles du rythme cardiaque, perte de mobilité, comportements autodestructeurs ou suicidaires et, en cas de surdose, la mort. De plus, le PTC s'avère beaucoup plus addictif que le cannabis, et se consomme le plus souvent sous forme de liquide pour cigarette électronique, passant ainsi inaperçu. Depuis deux ans, les cas de malaises et d'intoxications liés à la prise de PTC par de jeunes gens se multiplient, inquiétant les autorités de santé. Pour plus d'informations, ou pour obtenir de l'aide, contactez Drogues-info-service en ligne ou au numéro suivant : **0 800 23 13 13.**

Un autre phénomène apparu plus récemment sur les réseaux sociaux est un défi qui consiste a mangé une chips extrêmement pimentée, commercialisée sous le nom de « Hot Chip Challenge ». Vendue à une dizaine d'euros pour une et une seule chips, le produit, pourtant supposément interdit aux moins de 16 fait des ravages chez les jeunes adolescent·e·s. En effet, de nombreux accidents ont été provoqués par l'ingestion d'un aliment aussi piquant : brûlures dans la bouche et aux lèvres, vomissements, malaises et dans les cas les plus extrêmes, la mort. C'est ce qui arrivé en septembre 2023 aux États-Unis, lorsqu'un adolescent de 14 ans a succombé à un arrêt cardiaque provoqué par la trop forte teneur en capsaïcine, la substance qui rend brûlant certains aliments comme les piments.

La prévention et l'information sont les meilleurs outils pour empêcher ces incidents, parlez-en.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DÉFINIR LA VIOLENCE POUR MIEUX LUTTER, INFORMER, ACCOMPAGNER

Les violences sexistes et sexuelles auxquelles sont confrontées les femmes font la une régulièrement de la presse écrite et télévisée : les féminicides dont la triste liste s'allonge et qui auraient pu être évités peut-être, l'affaire des viols de Mazan qui a mis en lumière les horreurs répétées subies par Madame Gisèle Pelicot devenue le symbole de toutes les générations dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les violences concernent toutes les femmes, qu'elles soient jeunes, très jeunes, plus âgées, de toutes les classes sociales : personne n'est épargné.
On pourrait penser que cela ne nous concerne aucunement et on regarde les choses de loin en pensant à tort que cela n'arrive qu'aux autres mais vous êtes-vous déjà demandé si autour de vous, quelqu'un n'aurait pas subi un jour des insultes sexistes, les agissements d'un frotteur dans les transports, une réflexion sur la longueur de sa jupe, la taille de sa poitrine dans la rue, au travail ou à l'école ?
La violence n'est pas toujours visible et les victimes ne se manifestent pas toujours par honte ou par crainte de représailles voire les deux.

Ce dossier fait le point sur les violences : Comment se définit une violence ? Quelles démarches faut-il effectuer pour signaler les faits si j'en suis victime ou témoin ? Qui peut m'aider et que risquent les auteurs ?

Crédit photographique : ©Istock PeopleImages

La violence : de quoi parle t-on ?

La violence est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès ».
La violence n'est pas que physique : elle peut être psychologique ou verbale (ignorer sa compagne à la maison en faisant comme si elle n'était pas là, hurler sans frapper pour déstabiliser l'autre, dénigrer sa compagne en disant qu'elle ne sert à rien, qu'elle est bête, jeter des objets, menacer, faire croire à l'autre qu'il lui appartient, qu'il lui doit quelque chose, que son sort dépend de l'autre).
Elle peut être sexuelle : avoir des relations sexuelles sans son consentement c'est du viol même si on est marié ou en couple. « Non » c'est « Non ».

Où se manifeste la violence ?

Dans toutes les sphères :

- Espace public : rue, parking ...Savez-vous qu'une femme réfléchit au parcours qu'elle va entreprendre avant de sortir dans les espaces publics pour éviter les endroits sombres, les lieux isolés, trop remplis, où les espaces jugés dangereux et ceci se renforce à la nuit tombée. Savez-vous par exemple que suivre une femme pour l'intimider, c'est de la violence.
- A l'école : par exemple, sommer une fille de faire des sciences sociales plutôt que de la science physique parce que c'est féminin, cela suppose une inexacte prédisposition naturelle pour une matière et une inaptitude pour une autre, entachant le libre arbitre, c'est sexiste et donc c'est violent.
- Au travail : par exemple, proposer une augmentation à une femme contre des pratiques sexuelles, c'est de la violence et c'est interdit par la loi
- A la maison : empêcher sa compagne à ne plus avoir de contacts avec sa famille ou ses ami-e-s , l'empêcher de travailler, lui prendre ses ressources et/ou ses papiers, c'est de la violence.
- Dans les loisirs : violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif (abus de pouvoir d'entraineurs ou de dirigeants, injonction à l'hyper sexualisation dans le choix des tenues sportives), cyber harcèlement, cyber violences dans les loisirs numériques...

PROFITE Ta relation est saine quand il...	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts
	Accepte tes amies, amis et ta famille
	A confiance en toi
	Est content quand tu te sens épanouie
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	Rabaisse tes opinions et tes projets
	Se moque de toi en public
	Est jaloux et possessif en permanence
	Te manipule
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	Fouille tes textos, mails, applis
	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes
	T'isole de ta famille et de tes proches
	T'oblige à regarder des films pornos
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	Menace de se suicider à cause de toi
	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	Te menace avec une arme

Comment je la mesure ?

Dès lors que vous vous posez des questions sur votre relation amoureuse et que quelque chose vous dérange dans la relation, c'est que cette relation est toxique.
Il existe un outil qui permet de mesurer l'état d'une relation de couple en mettant en lumière ce qu'est une relation saine, une relation à surveiller et une relation toxique et dangereuse.
Cet outil c'est le violentomètre.

La loi prévoit les sanctions suivantes pour les auteurs de violences

Violences au sein du couple : Les principales infractions et les peines encourues
Le lien conjugal au regard du code pénal est défini par l'article 132 80. Il concerne les conjoints, concubins ou partenaires liés par un pacte civil de solidarité. Peu importe que le lien conjugal soit présent ou passé. Peu importe qu'il y ait cohabitation ou non.

INFRACTIONS	PEINES ENCOURUES	CODE PÉNAL articles	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Captation d'images et diffusion d'images présentant un caractère sexuel	2 ans d'emprisonnement et 60 000 € d'amende	226-2-1	**DÉLIT** Tribunal correctionnel 6 ans pour déposer plainte à partir la date de l'infraction
Violences ayant entraîné une incapacité totale de travail inférieure ou égale à 8 jours	3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende	222-12	
Violences ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieur à 8 jours	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende	222-13	
Harcèlement par des propos ou comportements répétés (en fonction de l'incapacité totale de travail)	De 3 à 5 ans d'emprisonnement et de 45 000 à 75 000 € d'amende	222-33-2-1	
Violences habituelles **(en fonction de l'incapacité totale de travail)**	De 5 à 10 ans d'emprisonnement et de 75 000 à 150 000 € d'amende	222-14	
Menace de mort	3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende	222-17	
Agressions sexuelles	7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende	222-28	
Violences ayant entrainé la mort sans intention de la donner	20 ans de réclusion	222-8	**CRIME** Cour d'assises 20 ans pour déposer plainte à partir la date de l'infraction
Viol	20 ans de réclusion	222-24	
Meurtre	Réclusion à perpétuité	221-1 et 221-4	

Comment je me fais aider ?

LES LIEUX DE PROXIMITÉ

À Montataire, **l'association Femmes solidaires** est le premier maillon d'aide.
L'association anime des permanences d'écoute pour conseiller, orienter et accompagner les femmes dans leurs démarches.
Les permanences ont lieu les lundis et les jeudis de 14h00 à 16h00 dans les locaux de Femmes Solidaires : Espace Elsa Triolet, 92 avenue Anatole France 60160 Montataire. Les coordonnées sont les suivantes par téléphone au 03 44 27 54 08 ou par mail à femmes.solidaires60@outlook.fr.
Le dernier jeudi du mois les permanences auront lieu de 16h00 à 18h00.

La Maison des Ados est un lieu d'accueil pour les 11-21 ans pour avoir des informations sur les relations amicales et amoureuses, la santé sexuelle, les addictions. C'est aussi un lieu d'accueil pour les parents et pour les professionnel·les qui accompagnent le public adolescent.
62 rue de la République, 60160 MONTATAIRE
03 44 64 73 22 - mdaoise@nouvelleforge.com
Horaires : Lundi de 13h à 17h, Mardi de 10h à 16h, Mercredi de 14h à 19h, Jeudi de 13h à 19h, Vendredi de 10h à 13h
www.maisondesados-oise.fr

À Creil, **Carrefour de femmes,** un espace dédié pour toutes les femmes, vous accueille au 32 place Saint-Médard.
Avec ou sans rendez-vous du mercredi au vendredi de 10h à 18h30 en continu. Accueil confidentiel, anonyme et gratuit.
Tél : 03 60 35 20 50
contact@carrefour-de-femmes.org
https://www.carrefour-de-femmes.org/

Fatima Boumeddane
Chargée de mission violences, intervenante sociale commissariat et à l'espace Carrefour de femmes
Tél : 03 44 64 75 89 / 06 74 67 72 02

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

3919

Violences Femmes Info

C'est un numéro d'écoute national et pas un numéro d'urgence destiné :
- aux femmes victimes de violences
- à leur entourage
- aux professionnel·le·s concerné·e·s

Anonyme et gratuit, il est accessible depuis un poste fixe et un mobile en métropole et dans les DROM.

En cas d'urgence
Vous êtes en danger immédiat

Pour contacter gratuitement la police et la gendarmerie **17**

112 : Les services d'urgence européen
15 : Les urgences médicales (SAMU)
18 : Les pompiers

114 : En remplacement du 15, 17 et 18 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques.

Ces 5 numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

LES APPLICATIONS UTILES

APP-ELLES (gratuit)

L'application App-Elles permet aux femmes victimes de violences de :

- déclencher une alerte en un seul clic ;
- informer trois personnes de confiance de leur position en envoyant l'enregistrement de l'environnement sonore ambiant en temps réel ;
- stocker des enregistrements réalisés (utiles en cas de dépôt de plainte) ;
- accéder à une cartographie interactive de lieux d'accueil et de prise en charge (commissariats, gendarmeries, associations).

UMAY (gratuit)

L'application UMAY permet à ses utilisatrices et utilisateurs de :

- informer ses proches sur son trajet en temps réel ;
- signaler en un clic une situation de harcèlement ou d'agression ;
- visualiser en direct les dangers et alertes signalés pas les autres utilisateurs ;
- trouver refuge dans l'une des 6 500 « safe places » répertoriées dans l'application partout en France grâce à une carte interactive.

TI3RS (payant)

L'application Ti3rs est destinée aux parents séparés, victimes de violences conjugales qui doivent maintenir une communication au sujet de leurs enfants. Elle assure la sécurité des échanges grâce à :

- une messagerie sécurisée dotée d'un filtre à messages malveillants et d'un contrôle des horaires des notifications des messages reçus ;
- le téléchargement de l'historique des communications pour faciliter les démarches juridiques avec un seul document clair ;
- la création automatique d'un nouveau numéro de téléphone pour garantir la confidentialité et ne pas divulguer de numéros personnels.

MÉMO DE VIE

Cette plateforme digitale offre un espace aux victimes de violences pour :

- tenir un journal quotidien de leur vécu afin de permettre une meilleure compréhension future par les proches et les experts ;
- centraliser et sécuriser des documents (certificats, attestations, photos, captures d'écran, audios) ;
- trouver des contacts et des ressources utiles.

Des actions à Montataire sont proposées du 24 au 29 novembre 2025

Le 24 novembre de 14h à 16h
Intervention autour des violences et des discriminations par la juriste du CIDFF

Le 25 novembre de 14h à 16h
Cabaret-lecture proposé par l'association Femmes solidaires

Le 26 novembre de 14h à 16h
Cours de self-défense

Le 27 novembre de 14h à 16h
Visio-conférence avec les Palestiniennes du camp de Dheisheh

Le 28 novembre de 14h à 16h
Après-midi bien être (atelier floral, soins, discussions, dégustations...)

Le 29 novembre à 10h
Inauguration à l'Espace Milles visages de femmes et hommage aux femmes afghanes

Tous les ateliers sont sur inscription et se dérouleront à l'EHH.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE, ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E POUR SA SANTÉ

De part un handicap, une maladie chronique ou à cause de l'âge, il est difficile de pouvoir pratiquer du sport régulièrement. Pour cette raison, la ville de Montataire travaille de concert avec plusieurs médecins pour mettre en place, sur ordonnance, des sessions d'Activité Physique Adaptée (APA).

Ces sessions d'exercice permettent de retrouver des capacités physiques et accompagnent les traitements médicamenteux pour permettre aux concerné·e·s de retrouver la forme sur la base d'une activité physique ajustée selon leurs besoins. Grâce à une fiche de suivi, les patient·e·s, leur encadrant et leur professionnel de santé peuvent constater les progrès et difficultés rencontrées pour adapter l'expérience et obtenir des résultats concrets. Pour plus de renseignements sur l'activité physique adaptée, le coordinateur APA de la ville peut être contacter au 03.44.27.04.07.

De plus, Montataire a déployé plusieurs solutions de prévention comme les sessions de gym douce organisée à la résidence Maurice Mignon, et les différents parcours Sport Santé situés aux Tertres, aux Chères Vignes et la Coulée verte. Ceux-ci disposent de bornes à scanner donnant accès à des vidéos pour vous guider dans la pratique d'une activité physique autonome. Il est important de rappeler que faire du sport régulièrement est une bonne habitude à prendre pour entretenir sa santé et sa condition physique. ●

SE FORMER POUR SON ASSOCIATION

L'URACEN et la ville de Montataire proposent deux formations afin de mieux gérer, financer et protéger votre association en tant que bénévole. Chaque formation a lieu à 18h, à l'espace Elsa Triolet :

- **Mardi 4 novembre :** Financement des associations
- **Mardi 16 décembre :** Fonds de développement de la vie associative

Les inscriptions peuvent se faire par téléphone au 03 44 64 44 44, ou par mail, à l'adresse suivante pour les associations sportives : aroisin@mairie-montataire.fr et à l'adresse suivante pour les autres associations : mcortijo@mairie-montataire.fr

ÉCRAN OUVERT SUR LA VILLE AVEC VIDÉO TRAVELLING

L'association Vidéo Travelling organise son Ecran ouvert la ville. Cet évènement est l'occasion de voir des documentaires, des courts-métrages et des reportages qui prennent place au cœur de Montataire. Rendez-vous gratuitement **au Palace le 29 novembre dès 14h30.**

UNE BOURSE AUX JOUETS POUR PRÉPARER LES FÊTES

L'association des parents d'élèves des primaires et maternelles organise une bourse aux jouets et un marché de Noël. L'évènement se déroulera le **dimanche 16 novembre de 9h à 18h à l'Espace des rencontres.** Une buvette et de la petite restauration sont prévues.

DEUX RENDEZ-VOUS POUR SE PLONGER DANS L'HISTOIRE DU BASSIN CREILLOIS

L'Association pour la Mémoire Ouvrière et Industrielle du bassin Creillois (AMOI) organise son exposition « Une si belle époque ? Méru et sa région (1900-1914) ». L'exposition retrace les enjeux sociaux du quotidien dans la région de Méru, et est à retrouver **à la médiathèque Jean-Pierre Besse à Creil jusqu'au 3 janvier.** La médiathèque accueille également une conférence le **vendredi 28 novembre à 18h30,** présentée par Nicolas Bilot et Morgan Hinard. Archéologue et historien, ils parleront des dernières études et recherches sur la construction du château de Creil et de l'église Saint-Médard.

Crédit photographique : ©Droits réservés.

PRATIQUER L'ART DU BILLARD AU CLUB DE MONTATAIRE

Que l'on soit débutant·e ou joueur·euse confirmé·e, le Billard Club de Montataire est ouvert à tous les profils. Fondé en 1968, le club dispose de 7 billards autour desquels jouer et s'entrainer dans une ambiance chaleureuse.

La vingtaine d'adhérent·e·s du club se retrouve dans la salle Jean Haller du stade Marcel Coene où jeunes et moins jeunes se rencontrent lors de parties où la précision peut faire toute la différence.

Les sessions du club se composent de parties successives avec plusieurs adversaires différent·e·s afin de progresser en diversifiant son expérience de jeu. Pour les débutant·e·s, rendez-vous les mercredis de 17h à 18h30. Les initié·e·s se retrouvent aussi le mercredi, de 18h30 à 21h. Les samedis, de 14h30 à 18h30, les membres de tous niveaux se retrouvent pour pratiquer ensemble. Enfin, les inscrit·e·s majeurs peuvent venir en libre accès le reste du temps. Il est possible de jouer à différents types différents de billard au club : le billard anglais, le billard français, et l'imposant snooker.

Au billard anglais, aussi nommé blackball, chaque participant·e·s ou équipe doit empocher (faire tomber dans les trous de la table) les 7 billes de sa couleur avant d'empocher la bille noire. Le billard français, appelé aussi carambole, se distingue des autres jeux de billard par l'absence de trous sur la table et l'utilisation de seulement 3 billes. Dans cette variante, le but des joueur·euse·s est de « caramboler », c'est-à-dire de frapper en un seul coup les billes avec la sienne.

Le troisième variant à découvrir au club est le snooker, qui se joue sur une table de presque 4 mètres de long, la plus grande qui soit. Avec 21 billes en plus de celle utilisée pour tirer, c'est aussi la forme de billard qui en utilise le plus. Ici, le but est d'empocher les billes en alternant une bille rouge valant un seul point, avec une bille d'une autre couleur en respectant un ordre précis. ●

Si vous souhaitez adhérer et pour plus de renseignements, le club est joignable à l'adresse mail billardclubmontataire@gmail.com et son président Monsieur Leclercq est joignable au 06 07 23 73 80.

LA PARTIE COMMENCE POUR LA SEMAINE DU JEU !

Du 25 au 29 novembre, les bibliothèques de Montataire vous invitent à une nouvelle édition de la Semaine du jeu dont voici le programme.

MARDI 25 // Rendez-vous de **18h à 20h à la bibliothèque Elsa Triolet** pour une soirée dédiée aux jeux de société. (Re)découvrez des classiques de la ludothèque et initiez-vous aux échecs. Prenez part à une partie de jeu de rôles pour vivre une aventure épique. Pour les plus manuel·le·s, participez à la construction d'un parcours de dominos ou du circuit Mario Kart en réalité virtuelle.

MERCREDI 26 // La bibliothèque Elsa Triolet propose pour les 0-6 ans de **10h30 à 12h,** des jeux adaptés et un temps d'éveil et de motricité avec la participation de la crèche, du réseau des assistantes maternelles et des habitué·e·s de la BB-thèque. Puis, **de 14h à 16h,** l'espace Huberte d'Hoker se joint à la fête pour des animations en famille autour des jeux de société et un atelier Pixel Art. En parallèle, **de 14h à 17h dans l'espace de réunion au-dessus de la bibliothèque** se tiendra un atelier de doublage de jeux vidéo mené par *l'association Bulldog Audiovisuel.* Née en 2001, l'association de passionné·e·s de cinéma et de musique vous apprendra à donner de la voix ! Enfin, pour conclure cette journée, un tournoi de jeux vidéo aura lieu **de 16h à 18h.**

JEUDI 27 // Le Palace vous invite à *« Clap de fin »*, une Murder Party **dès 8 ans.** Les participant·e·s se glissent dans la peau de personnages pour résoudre ensemble une affaire criminelle. Entre jeu de rôles, théâtre et Cluedo, résolvez le mystère en famille ou entre ami·e·s. **Trois sessions auront lieu à 18h, 19h et 20h, la dernière étant réservée aux adultes.**

VENDREDI 28 // De 17h à 20h, au gymnase Armand Bellard, apprenez à piloter un drone, jouez au minigolf, affrontez vos ami·e·s aux échecs et expérimentez la réalité virtuelle. Découvrez *l'association 2 Lives,* son tournoi et son espace dédié au Rétro Gaming et trémoussez-vous sur le Dancepad, un tapis de danse électronique qui teste votre sens du rythme.

Les agent·e·s des bibliothèques proposent également un stand de perles à repasser et des grands jeux traditionnels ainsi que des jeux de société, des échecs et des jeux vidéo sur Switch 2 et PS5.

SAMEDI 29 // De 13h à 18h, au gymnase Armand Bellard retrouvez *2 Lives,* le stand de perles à repasser et les jeux de la bibliothèque, ainsi que le minigolf et le circuit de drone. De plus, participez à un tournoi de jeux vidéo et apprenez à manier le sabre laser avec une association de passionné·e·s.

Pour les plus petit·e·s, un espace petite enfance est prévu, et un atelier sur la sécurité domestique est organisé par l'association Tandem Immobilier. ●

Plus de renseignements :
Bibliothèque Paul Éluard - 4 rue des Déportés - Tél. : 03 44 64 45 50
Bibliothèque Elsa Triolet - 92 avenue Anatole France - Tél. : 03 44 27 39 70

LE PRÊT DE JEUX ARRIVE AUX BIBLIOTHÈQUES

En plus des livres et DVD, il est désormais possible d'emprunter des jeux de société et des jeux vidéo aux bibliothèque Paul Éluard et Elsa Triolet, à raison d'un jeu par famille. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de signer une charte que vous pouvez demander à l'accueil des bibliothèques.

Certains jeux de société sont marqués d'un sigle indiquant qu'ils ne peuvent pas être empruntés. Au moment du prêt et du retour les pièces seront vérifiées pour s'assurer que les jeux restent complets et utilisables. Pour ce qui est des jeux vidéo, un catalogue par console et par âge minimum a été conçu, et au même titre que les DVD, un enfant ne peut pas choisir un jeu pour lequel il n'a pas l'âge requis selon la classification européenne PEGI.

LE FESTIVAL ALIMENTERRE, (AGRI)CULTURE ET SOLIDARITÉ POUR TOUS·TES

AlimenTERRE, c'est un festival international né à Paris qui veut promouvoir et sensibiliser le public à une alimentation durable et solidaire.

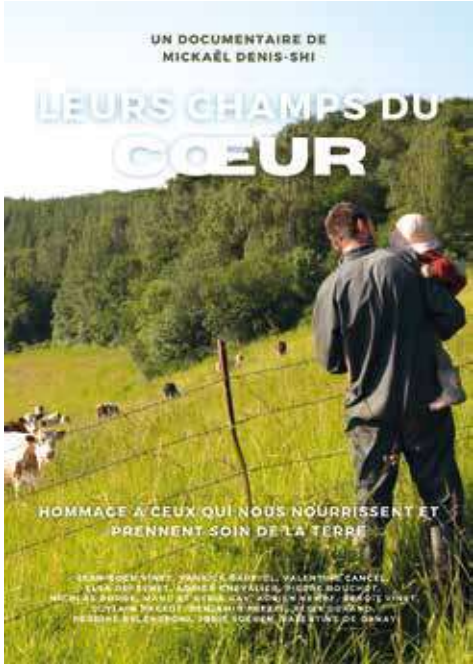

Chaque année depuis 2007, le festival, se déroule du 15 octobre au 30 novembre dans 16 pays différents avec près de 2 500 évènements. Débats, cours de cuisine bio, rencontres avec des professionnel·le·s, spectacles de rue, tous les moyens sont bons pour apprendre à se nourrir et à cultiver avec solidarité et de manière responsable pour l'environnement. De plus, le festival accompagne les jeunes issus des lycées agricoles sous la forme du Prix AlimenTERRE qui récompense les idées ingénieuses et durables des jeunes de 15 à 24 ans. Toutes ces actions sont menées par près de 3 900 organisations, qu'il s'agisse de collectivités, de fermes, de lycées ou d'associations, le tout étant coordonné par le CFSI, le Comité Français pour la Solidarité Internationale. Pour cette édition, le Palace présente la projection du film « Leur champs du cœur » qui se focalise sur 12 agriculteur·trice·s qui ont fait le choix d'adapter leurs méthodes de culture et d'élevage pour répondre aux enjeux de notre époque.
Rendez-vous le 21 novembre au Palace dès 19h pour profiter d'animations avant le début de la projection à 20h.La grainothèque Also et l'Amap de Creil vous proposent une projection suivie d'un échange et d'un pot de l'amitié. ●

Vendredi 21 Novembre - Le Palace
Animations dès 19h - Projection à 20h
Tout Public - Gratuit

LE PROGRAMME

THÉÂTRE

Mardi 4 novembre - 20h - Le Palace
LES ÉVADÉS par la compagnie Licorne de brume
Durée : 1h15 - Dès 10 ans - 4€
Le collectif activiste Sauvons Les Riches organise une action devant les locaux d'une entreprise suspectée de faciliter l'évasion fiscale. Parmi les personnalités soupçonnées, Jacques Trompe, candidat favori à l'élection présidentielle. Rosa, journaliste, vient couvrir l'évènement. Mais dans la confusion, elle est embarquée par la police... Les Évadés est un docu-fiction tiré de faits et de témoignages réels. Un plaidoyer pour la justice et la citoyenneté.

CONCERT DESSINÉ

Vendredi 14 novembre - 20h - Le Palace
MAHALEB et YANN DAMEZIN
Durée : 1h - Tout public - 4€
Le trio Mahaleb est né du parcours de Carole Marque-Bouaret à la recherche de ses origines arméniennes de Turquie. Dans un voyage empreint d'aventure et de nostalgie, Mahaleb propose un dialogue artistique entre les musiques turques et arméniennes. À travers des mélodies à la foi festives et mélancoliques en relation avec les histoires du quotidien, les langues se délient et les musiques se lient.

CONCERT

Samedi 13 décembre - 14h30 - Le Palace
CONCERT DE NOËL PAR L'AMEM
Durée : 1h30 - Tout public - Gratuit
L'Association Municipale d'Enseignement et d'Éducation Musicale, de danse et d'arts plastiques (AMEM) met en avant le travail de ses élèves à travers un après-midi chaleureux et musical à l'approche des fêtes de fin d'année.

TRIBUNES LIBRES //////

>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu…». **Bertolt Brecht** (poète dramaturge Allemand, 1898/1956)
Alors que nous allons entrer dans quelques semaines en période des traditionnelles fêtes de fin d'année, difficile de concilier tout ce que cela représente avec l'actualité et les combats au quotidien que nous entendons mener pour et avec vous.
Aussi, alors que l'on parle de la proximité d'une période heureuse, chaleureuse et solidaire, comment faire coïncider dans nos esprits ce qu'on appelle communément « la trêve des confiseurs » avec toutes les situations les plus désastreuses et inhumaines que nous vivons en France et de par le monde .
En effet, quid de la situation en Ukraine et en Palestine, sans négliger les autres conflits sur le globe, car nous sommes qu'au début d'un long chemin à poursuivre pour imaginer une fin digne et juste pour tous et toutes à ces abominations.
De plus, quid de la situation politique institutionnelle en France, avec ce mépris du peuple, et un gouvernement et un Président de la République sourd à ses attentes et ses espoirs.
Plus que jamais, restons mobilisés et exprimons-nous pour faire avancer la justice et la solidarité.
De joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et rendez-vous avec vos élus engagés dans les réunions de quartier qui ont débuté depuis le 22 octobre.

Groupe Communiste
et Républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

Le monde du sport, souvent perçu comme un espace neutre ou apolitique, se trouve en pleine tension morale, face à ce génocide Israélien de Gaza.
Ce conflit touche les aspects fondamentaux du sport : éthique, droits humains, justice et solidarité internationale.
Les destructions de structures civiles et sportives, les décès massifs d'athlètes et d'enfants, renforcent les appels à une prise de position internationale.
Des joueurs, des clubs, des supporters et certains athlètes de renom dénoncent la situation publiquement. Des équipes ont même refusé de jouer contre Israël.
Le Sport n'est plus un refuge hors de la politique, et la question n'est plus seulement :
Le Sport est-il resté neutre ?
Mais plutôt :
Peut-on respecter neutre face à l'injustice, y compris dans le sport ?
Le CIO, la FIFA ou l'UEFA n'ont pas suspendu Israël invoquant la neutralité politique. L'exclusion de la Russie aux JO, après l'invasion de l'Ukraine, pose la question de la cohérence et la légitimité morale des institutions sportives ?
Nos élus ont approuvé une motion au conseil municipal, réaffirmant qu'une paix durable au proche orient ne peut se construire que sur la base de 2 états, Israël et Palestine, vivant côte à côte dans la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

Le Groupe Socialiste
et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

Qui paiera la facture ? Certainement pas les plus riches.

La reconduction de S. Lecornu et l'absence de censure du gouvernement montrent que notre classe politique reste sourde aux aspirations des Français.
Le 1er ministre promet une suspension de la réforme des retraites pour se maintenir au pouvoir, tout en réclamant un effort supplémentaire aux collectivités locales pour redresser les finances publiques.
Un effort de 4,7 milliards d'euros est ainsi demandé, mais dans les faits, il atteindrait plutôt les 9 milliards.
Concrètement, quelles seront les conséquences sur les budgets de nos communes et départements ?
Au niveau communal, la taxe foncière est désormais le seul levier fiscal. Or, à Montataire, elle est déjà particulièrement élevée.

On cherche à tout prix à faire porter l'austérité sur les territoires locaux, alors même qu'ils ne sont pas à l'origine du problème.
Ce dernier vient de l'insuffisance des recettes de l'État. Il faut donc aller chercher l'argent là où il est. Mais on refuse toujours de taxer les plus riches ou les superprofits des entreprises du CAC 40. Dans ces conditions, la seule issue à court terme reste une dissolution, afin que les français puissent trancher clairement.

Abdelkrim KORDJANI /
Zoulikha OUALAOUCH

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

Réouverture de l'Allée des Marronniers

Depuis plus de 9 mois, l'allée des Marronniers est fermée à la circulation suite à l'effondrement du mur de soutènement. Depuis janvier, le centre-ville de Montataire est donc transformé en embouteillage géant matin, midi et soir, que ce soit l'avenue Guy Moquet, la rue de Condé ou encore l'avenue de la Libération mais aussi bien d'autres rues.
L'abattage des nombreux Marronniers de cette voirie est-elle l'une des origines de cet effondrement ?

Pourquoi avoir mis autant de temps pour agir ? Des solutions immédiates pouvaient pourtant être mises en place comme l'inversion du centre de circulation de certaines rues afin de ne pas concentrer tous les véhicules sur un seul axe. Ensuite, il fallait dès février, travailler en concertation avec les entreprises Akzo et Goss afin de mettre en place une déviation en utilisant le chemin latéral qui longe la voie ferrée entre la gare de Montataire et Arcelor (RD 200) afin de désengorger le centre de Montataire.
Une bonne nouvelle pourtant, les travaux de l'allée des Marronniers viennent enfin de débuter le 27 octobre et se termineront le 19 janvier 2026 !

sgodardmontataire@yahoo.fr
06.19.37.14.53

>> FRANCE INSOUMISE

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

>> UNIS POUR LE CHANGEMENT EN 2020

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

>> AGISSONS ENSEMBLE POUR MONTATAIRE

Novembre, mois de commémoration pour nos illustres disparus et de solidarité internationale.

Le 10 octobre 2025 nous avons inauguré la rue Arlette Libert et la résidence Marcel Marc en reconnaissance de leurs services rendus à la ville. A cette occasion nous avons reçu les témoignages marquants des familles, qui attestent des oeuvres réalisées par ces illustres personnalités dans notre agglomération. Merci à tous et toutes, nous saisissons ce moment pour présenter nos sincères condoléances à la famille de Romeu di Lurdes, camarade qui m'avait promis à Paris au mois d'août dernier de nous rendre visite prochainement et est malheureusement décédé le 9 octobre à Lisbonne, nous attendons l'hommage que la nation lui rendra prochainement comme préconisé par le gouvernement du Cap-vert.

Bien à vous

Manuel Varela
Conseiller Municipal
Portable 06 66 71 19 79

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE : HISTOIRE D'UN TERRITOIRE, D'UNE INJUSTICE INTERNATIONALE

Le 22 septembre 2025, la France a officiellement reconnu l'État palestinien, devenant le 16e état membre de l'Union européenne à le faire.

Pré-1948 : la Palestine historique

1947 : plan de partage des Nations Unies 48% de la palestine historique

1967 : ligne d'armistice 22% de la Palestine historique

Colonies, mur et vallée du Jourdain 12% de la Palestine historique

Antiquité : les civilisations et populations vivent ensemble sur cette terre où sont nées les trois religions monothéistes : juive, chrétienne, musulmane.

L'empire ottoman (Turc) occupe le territoire de 1517 à 1917. Éclatement de l'empire après la Première Guerre mondiale.

À partir de 1922, la Palestine est sous mandat britannique où les anglais prévoient un foyer juif.

1939-1945, Deuxième Guerre mondiale au cours de laquelle Hitler et l'extrême-droite nazie assassinent dans les chambres à gaz, les fours crématoires, plusieurs millions de juifs.

En 1947, les Britanniques en difficulté rendent leur mandat sur la Palestine à l'ONU qui décide de la création de deux États : un État pour les juifs, un État pour les arabes.

À partir de la création de l'État d'Israël en 1948, les dirigeants israéliens n'auront de cesse que d'étendre leur territoire par la colonisation des territoires arabes, ce sera le cas encore avec la guerre de 1967. Les Palestiniens deviennent pour un grand nombre des réfugiés parqués dans des camps en Cisjordanie, à Gaza, au Liban, en Syrie…éparpillés dans le monde.

La résistance palestinienne se met en place avec la création de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) de Yasser Arafat, dont les dirigeants sont poursuivis et tués par les services israéliens.

Des dizaines de résolutions de l'ONU appelant à la paix, à la création de l'État palestinien, à l'arrêt de la colonisation, au droit au retour des réfugiés sont bafouées par Israël. La répression des révoltes comme les deux « Intifada » est terrible et sanglante, mais le peuple palestinien ne renonce pas à la résistance.

En 1993-1994 les accords d'Oslo aboutissent à un processus qui doit amener à la création d'un État palestinien, une Autorité palestinienne est créée pour gérer une partie des territoires occupés. Mais Yitzhak Rabin le dirigeant israélien qui a signé les accords avec Yasser Arafat est assassiné par un extrémiste juif et la colonisation continue.

Le 7 octobre 2023, le Hamas l'organisation islamiste soutenue un temps par Israël, qui ne reconnait pas Israël, et qui règne sur Gaza après des dissensions avec l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, mène une opération de type terroriste en ce sens qu'elle attaque des civils et pas seulement des militaires. 1200 morts côté Israéliens dont plusieurs centaines de soldats et 250 otages emmenés par le Hamas.

La riposte israélienne qui sera du terrorisme d'État, aboutit, à ce jour, à près de 70 000 morts palestiniens dont près de 90% de civils, ce qui est qualifié de génocide à juste titre par nombre d'agences de l'ONU. La famine est une réalité à Gaza. Près de 90 % du territoire est détruit dont les hôpitaux, les écoles, la grande majorité des logements.

Le plan dit Trump d'octobre 2025, qui n'est pas un plan de paix, permet malgré tout un semblant de cessez-le-feu, la libération des otages israéliens détenus par le Hamas (ceux qui sont encore vivants malgré les bombardements Israéliens) et de prisonniers politiques palestiniens. Benjamin Netanyahu qui avant le 7 octobre était sous le coup de poursuites pour corruption fait tout pour se maintenir au pouvoir, y compris la guerre avec ses alliés d'extrême-droite, alors qu'ils sont contestés par un grand nombre d'Israéliens.
La reconnaissance par la France d'un État de Palestine, comme l'ont fait plus de 160 autres pays dont 16 en Europe est une décision importante. Mais elle doit se poursuivre par une véritable action pour imposer cet État dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et la reconnaissance du droit au retour des réfugiés de 1948 et 1967.

L'injustice qui a été faite aux Palestiniens en 1947, qui n'avaient rien à voir avec les crimes nazis et des pays européens dont la France, qui avaient collaboré, doit être réparée, c'est un gage de paix pour le monde. Les deux peuples peuvent vivre ensemble.

ARLETTE LIBERT ET MARCEL MARC, DEUX FIGURES POLITIQUES DE MONTATAIRE

Le 10 octobre dernier, la ville inaugurait la rue Arlette Libert et la résidence Marcel Marc. Retour sur la vie et l'engagement de ces deux figures politiques de la ville.

Arlette Libert nait dans l'Aisne et arrive à Montataire en 1970. Sept ans plus tard, elle décide de s'y engager politiquement, et ce durant 3 mandants consécutifs, jusqu'en 1995. Conseillère municipale puis adjointe au maire déléguée aux affaires sociales avec deux maires différents, elle fait de l'accompagnement des plus vulnérables sa priorité. Elle militait également pour la visibilité, le respect et les droits des femmes. Dans ce sens, elle a voulu que Montataire donne le nom de Berthe Fouchère à l'une de ses rues, en hommage à cette enseignante résistante, ce qui est chose faite aujourd'hui. De ses engagements, son militantisme et son altruisme, Arlette Libert a ouvert la voie pour que d'autres femmes puissent prendre la place qui leur est dû dans la vie politique de la ville. Marcel Marc a grandi à Montataire et était un enfant d'artisan. Chef de deux entreprises, il a contribué à la construction de nombreuses infrastructures de la région. Ayant un intérêt particulier pour les droits des salariés, il a été conseiller aux prud'hommes. Déterminé, il s'engagea politiquement pendant presque 60 ans, et fut conseiller municipal.

Les invité·e·s sont venu·e·s en nombre pour cet hommage à Arlette Libert et Marcel Marc.

Enfin, Marcel Marc était aussi un amoureux du football, étant joueur sous les couleurs du standard de Montataire, avant d'en prendre plus tard la présidence. Il fut là aussi force de proposition et de conviction, et c'est grâce à lui que le stade Kléber Sellier (qui porte le nom d'un autre président du standard) fut le premier de l'Oise à recevoir un éclairage nocturne.

Donner les noms d'Arlette Libert à une rue et de Marcel Marc à une résidence est un hommage à leur engagement et leur force de conviction qui, il y a plusieurs décennies déjà, façonnaient le Montataire d'aujourd'hui. ●

RÉUNIONS DE QUARTIER

MONTATAIRE ET SON BUDGET : VOUS AVEZ LA PAROLE !

Réunions de quartier - Rendez-vous à 18h30

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
Salle Marcel Zanetti
Fonds de Montataire

MARDI 28 OCTOBRE
École primaire
Danielle Casanova

MARDI 4 NOVEMBRE
Accueil de Loisirs

JEUDI 6 NOVEMBRE
Salle de la Libération

VENDREDI 14 NOVEMBRE
École maternelle
Henri Wallon

MERCREDI 19 NOVEMBRE
Espace Elsa Triolet

VENDREDI 21 NOVEMBRE
École maternelle
Paul Langevin

MARDI 25 NOVEMBRE
École primaire
Frédéric Joliot-Curie

MARDI 2 DÉCEMBRE
RCCEM

MARDI 9 DÉCEMBRE
École primaire Maurice
et Lucie Bambier

MERCREDI 17 DÉCEMBRE
Résidences Hélène

Débat d'orientations budgétaires
LUNDI 26 JANVIER 2026 À 18H à la Salle de la Libération - 8 rue des Déportés

www.montataire.fr

Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

Conception et impression : Ville de Montataire - Crédits images : ©Freepik Kampus - Septembre 2025.